

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 24 juin 2021	Délibération n° 2021/26 p1/2
Objet : <b>Décisions du Président – application de l'article L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales</b>	
Nomenclature de télétransmission :	
9 - autres	

### Nombre de membres

En exercice :	34
Présents :	14
Votants :	18
Procurations :	4

L'an deux mille vingt et un,

Le vingt-quatre juin à dix-neuf heures,

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Secteur Central du Val-de-Marne, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni en session ordinaire, en visio-conférence, sur l'outil TEAMS, en raison de la crise sanitaire et des distanciations nécessaires à la tenue des réunions, sous la présidence de Monsieur Hamza MOKHTARI, conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne, représentant de GPSEA et Président du Syndicat.

### Sont présents :

MM. Pierre-Alexandre BAUX, Joël PESSAQUE, Mme Frédérique HACHMI, MM. Hamza MOKHTARI, Jean-Raphaël SESSA, Muguet NGOMBE, Clément TENDIL, Philippe FISCHER, Eric FAIVRE (à partir du point 1), Lucas TRIPIER, Pierre FERRERO, Mme Dominique DUROSELLE, M. Alain CATINAUD, M. Mathieu PIERRON (à partir du point 5).

### Sont représentés :

Jacques DRIESCH, pouvoir donné à M. BAUX  
Dominique HUMEZ, pouvoir donné à M. MOKHTARI  
Marc COHEN, pouvoir donné à M. FERRERO  
Stéphane RABANY, pouvoir donné à M. PIERRON

### Sont absents excusés :

Mme Marie CURIE, Mme Evelyne BAUMONT, MM. Alain BOUKRIS, Stéphane CHAULIEU, Laurent CHARMOIS (Problème de connexion).

### Sont absents :

MM. Grégoire VERNY, Ambroise TOIN, Sylvain AUBERT, Christophe IPPOLITO, Philippe GOYHENECH, Kévin TELLIER, Stéphane TOURNANT, Cédric DAMIEN (arrivé aux questions diverses), Jean-Daniel AMSLER, Alain TAMEGNON HAMOUZE, Nassim BOUKARAOUN.

### Le Comité,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2020-34 du 22 septembre 2020 portant délégation au profit du Président du syndicat INFOCOM'94 de certaines attributions du comité syndical,



Séance du 24 juin 2021	Délibération n° 2021/26 p1/2
Objet : <b>Décisions du Président – application de l’article L2122-21 et L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales</b>	
Nomenclature de télétransmission :	
9	

**Prend acte**

**Des décisions suivantes prises par M. le Président :**

- Avenant n°1 au marché 2019-04 entre AS TECH Solutions et INFOCOM<sup>94</sup>,

CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Fait à La Varenne, le 24 juin 2021

Le Président  
Hamza MOKHTARI